

LE TOURISME DURABLE

Le tourisme devient un des champs d'application du développement durable durant le premier Sommet de la Terre. L'Agenda 21 (plan d'action pour le XXI^e siècle), adopté en 1992 à Rio de Janeiro, comprend le respect de l'équilibre entre les besoins touristiques et les aspirations locales ou les actions préventives à favoriser afin de préserver l'environnement et le «produit touristique». Par conséquent, «l'objectif du développement touristique durable est de rendre compatible l'amélioration des conditions environnementales et sociales qui résultent du développement touristique avec le maintien de capacités de développement pour les générations futures».

Les principes du tourisme durable ont été définis à l'occasion d'une conférence organisée à Lanzarote (Canaries) en 1995 par un collectif de collectivités locales insulaires, particulièrement touchées avec les dérives du tourisme de masse.

Ils ont été redéfinis et actualisés en août 2004 par le Comité de développement durable du tourisme de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : «Les principes directeurs du développement durable et les pratiques de gestion durable du tourisme sont applicables à toutes les formes de tourisme dans tous les types de destination, y compris au tourisme de masse et aux divers créneaux touristiques. Les principes de durabilité concernent les aspects environnementaux, économiques et socioculturels du développement du tourisme. Pour garantir sur le long terme la durabilité de ce dernier, il faut parvenir au bon équilibre entre ces trois aspects».

Par conséquent, le tourisme durable doit : exploiter de façon optimum les ressources de l'environnement qui constituent un élément clé de la mise en valeur touristique, en

préservant les processus écologiques essentiels et en aidant à sauvegarder les ressources naturelles et la biodiversité ;

respecter l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil, conserver leurs atouts culturels bâtis et vivants et leurs valeurs traditionnelles et contribuer à l'entente et à la tolérance interculturelles ;

assurer une activité économique viable sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil, et contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le développement durable du tourisme requiert la participation, en connaissance de cause, de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une forte direction politique pour assurer une large participation et l'existence d'un consensus. Le tourisme durable est le fruit d'efforts permanents et il exige le contrôle constant des effets de cette activité, ce qui suppose l'adoption, chaque fois qu'il y a lieu, des mesures préventives et/ou correctrices nécessaires.

Le tourisme durable devrait aussi satisfaire, au plus haut niveau possible, les touristes, et qu'il représente pour eux une expérience utile en leur faisant prendre davantage conscience des problèmes de durabilité et en encourageant parmi eux les pratiques adaptées.

Le tourisme durable s'organise depuis 2010 à travers un Partenariat Mondial, initiative mondiale visant à intégrer la durabilité dans tous les aspects des politiques, du développement et de l'exploitation du tourisme, pilotée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement.